

Par courrier et par télécopieur : 834-7338

Québec, le 13 novembre 2006

M. Michel Labrie
Ministère des Transports
Direction régionale de Chaudière-Appalaches (DCA)
1156, boulevard de la Rive-sud
Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6

**Objet : Projet de prolongement de l'autoroute 73, Robert-Cliche, entre
Beauceville et Saint-Georges.**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- À la lumière de l'information reçue au cours de la deuxième partie de l'audience publique, quelles sont les mesures qui pourraient être mises en place afin d'atténuer les impacts du projet sur le milieu agricole en général?
- Quelles mesures pourraient être mises en place dans le cas particulier des entreprises agricoles qui seraient directement touchées par le tracé Est, notamment par des pertes de terres cultivées et des détours?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 23 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission